

LA MRC DU  
FJORD-DU-SAGUENAY

POLITIQUE CULTURELLE ABRÉGÉE

espace  
d'inspiration!



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY





# *La MRC du Fjord-du-Saguenay... Espace d'inspiration!*

Par l'adoption d'une politique culturelle en 2009, la Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay a posé un geste de reconnaissance envers la culture et l'a reconnue comme moteur de développement des collectivités. Une politique culturelle est un geste d'ordre politique et public devenant la stratégie d'action d'une MRC en développement culturel et permettant une meilleure planification des activités dans ce domaine. Elle permet également à une MRC de se prévaloir d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Grâce au programme Villes et villages d'art et de patrimoine et à l'implication du milieu, la MRC du Fjord-du-Saguenay assure la mise en œuvre d'un plan d'action culturel.

## LA CULTURE INSPIRÉE PAR L'IMMENSITÉ DU TERRITOIRE

Enracinée dans ce vaste territoire où la force de l'eau et les ressources naturelles sont omniprésentes, l'identité culturelle de la MRC du Fjord-du-Saguenay s'est affirmée à travers une histoire encore récente. La culture saguenéenne constitue un aspect fondamental du développement de ce territoire. C'est par les caractéristiques de ce territoire rural diversifié que cette culture se révèle. Par l'expression de son identité, la culture se module et prend la couleur de l'authenticité des gens qui l'habitent et l'animent. C'est pourquoi le thème retenu pour cette politique culturelle est : « La MRC du Fjord-du-Saguenay... Espace d'inspiration! »

## LE RÔLE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Le rôle de la MRC du Fjord-du-Saguenay est de veiller à ce qu'une vie culturelle dynamique se déploie sur l'ensemble de son territoire et de voir à la pérennité ainsi qu'à la mise en valeur du patrimoine et de l'identité culturelle.



# L'engagement de la MRC envers la culture et le patrimoine

## Par sa politique culturelle, la MRC du Fjord-du-Saguenay :

- reconnaît l'importance des arts et de la culture dans la qualité de vie et le développement des communautés et des citoyens;
- entend mettre de l'avant la vitalité et le dynamisme des communautés de son territoire sur le plan culturel;
- souhaite faire valoir l'identité de son territoire, dont les paysages sont source d'inspiration pour les créateurs;
- s'engage à favoriser l'émergence de projets culturels structurants, novateurs, rassembleurs et accessibles à tous;
- inscrit la dimension culturelle au sein de ses interventions de développement, notamment sur le plan de la promotion du territoire, du développement touristique, de la mise en valeur des ressources naturelles, du patrimoine, etc.;
- aspire à ce que le plan d'action contribue à l'atteinte d'un bilan migratoire positif de la population et à la diversification de l'économie locale.

## LES AXES D'INTERVENTION

**Axe principal :** L'affirmation de l'identité culturelle du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay en accord avec ses traits distinctifs et son caractère rural.

### **Orientation principale :**

Développer et renforcer le sentiment d'appartenance en mettant à l'avant-plan l'histoire, les artistes et les artisans ainsi que les particularités et les éléments qui caractérisent la MRC du Fjord-du-Saguenay.

### **Axes dérivés<sup>1</sup> :**

**Axe 1 :** L'accessibilité et la participation de la population à la vie culturelle locale et régionale.

**Axe 2 :** La valorisation du patrimoine qui contribue à forger l'identité culturelle au sein de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

**Axe 3 :** La reconnaissance et le soutien aux créateurs ainsi que la mise en valeur de l'activité culturelle professionnelle et amatrice sous toutes ses formes d'expression.<sup>2</sup>

**Axe 4 :** La concertation et les partenariats équitables en matière de développement et de promotion des arts, de la culture et du patrimoine.

---

<sup>1</sup> Les axes dérivés comprennent des orientations et des objectifs spécifiques permettant l'atteinte de l'axe principal d'intervention.

<sup>2</sup> Arts de la scène, arts médiatiques, arts visuels, artisanat, métiers d'art, savoir-faire traditionnels, histoire et patrimoine, lettres et livres.

